

Appel à communications

Le prochain numéro de la revue *Maghreb-Machrek* est consacré à : “*Migrations de et dans la région MENA : un fardeau ou/et une aubaine ?*”

Sous la direction de : Philippe Adair, Mohamed Saib Musette & Alia Fakhry.

La revue publiée depuis 1964 est indexée par Scopus et n'exige aucun frais de publication (voir le site Web : www.eska.fr).

Appel à communications : <https://www.journaleska.com/index.php/mm/announcement>

Ce numéro comprendra six à neuf articles sélectionnés selon la procédure d'évaluation scientifique du double aveugle. Les articles, conformes aux normes éditoriales (en annexe), doivent être adressés au plus tard le **2 avril 2024*** à : agpaedit@eska.fr et adair@u-pec.fr

Présélection des articles : **3-15 avril 2024**

Avis aux auteurs : **22 avril 2024**

Workshop/wébinaire à Valence (virtuel/présentiel) : **31 mai 2024**

Sélection de la version finale des articles : **15 juin 2024**

Corrections et formatage : **15 juillet 2024**

Publication du numéro : **septembre 2024**

*Les auteur(e)s peuvent exceptionnellement soumettre un résumé long (1500 mots, question de recherche, hypothèses, méthodologie, résultats escomptés et 10 références) et, si accepté, fournir un article complet le 15 juin.

Les débats sur la migration mobilisent les opinions des pays européens et méditerranéens.

Les politiques migratoires ne convergent pas nécessairement entre les pays européens. Les crises économiques, politiques et sécuritaires que traversent de nombreux pays de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), mais aussi les larges diasporas installées dans le reste du monde, alimentent les projets d'émigration.

Selon les estimations des Nations Unies, les pays de destination varient : près de la moitié des émigrants originaires d'Afrique du Nord ont choisi l'Europe comme destination, contre 22% des émigrants issus du Machrek et 17% pour ceux originaires des pays du Golfe (UNDESA, 2020).

Bien que la fuite des cerveaux constitue un enjeu important (Hadibi et Musette 2023), les gouvernements de la région MENA tentent de capitaliser la manne que représente l'émigration.

Les envois de fonds ont été la principale source de flux de ressources extérieures pour la région du MENA (61 milliards de dollars en 2023), dépassant la somme des IDE et de l'aide publique au développement (APD) depuis 2010. Au Liban, les transferts de fonds représentent 27,5 % du PIB et représentent plus de 80 % de l'ensemble des flux de ressources extérieures (somme des transferts de fonds, des IDE et de l'APD), les transferts de fonds vers la Jordanie représentant 9,9 % du PIB du pays (Ratha et al 2023).

Selon les données de l'*Arab Barometer*, le désir d'émigration augmente avec le niveau de diplôme. Il est d'autant plus fort parmi la tranche d'âge des 18-29 ans qui sont en général deux fois plus enclins au départ que les plus de 30 ans, et chez les hommes qui sont aussi plus enclins au départ que les femmes, bien que cet écart tende à se réduire.

Dans un contexte de chômage particulièrement élevé pour les jeunes (jusqu'à 40% en Jordanie), l'émigration ouvre aussi de nouvelles perspectives d'emploi, spécialement pour les plus diplômés qui souffrent d'une inadéquation entre leurs compétences et les demandes du marché du travail domestique. Plusieurs initiatives financées par les bailleurs européens tentent de redynamiser la migration du travail entre les deux rives de la Méditerranée. De nouveaux modèles de partenariats pour la migration du travail émergent visent à réduire l'impact négatif de l'émigration, telle que la fuite des cerveaux, et à combler les besoins de main d'œuvre dans les pays de destination via des solutions de migration circulaire ou via un soutien aux institutions de formation professionnelle dans les pays d'origine.

La question des données sur les migrations alimente un débat controversé dans les pays hôtes européens, comme dans les pays d'origine. Plusieurs institutions recueillent et fournissent des données. Ces données s'avèrent insuffisantes en ce qui concerne les tendances, les catégories de flux et de stocks (p. ex., réfugiés par rapport aux étudiants), les enjeux d'offre et de demande sur le marché du travail, les caractéristiques du capital humain qui s'exporte et les motivations distinctes des migrants (changement climatique par rapport à l'amélioration du bien-être).

Les mouvements migratoires réguliers sont mieux cernés par les données administratives des pays de destination et des Nations-Unies qui s'avèrent lacunaires. Les sondages conduits en Tunisie, au Maroc et en Egypte dans le cadre du programme MED-HIMS apportent cependant des connaissances qui méritent d'être mobilisées. Les mouvements irréguliers du Sud vers les pays du Maghreb et du Machrek, ainsi que vers le Nord de la Méditerranée, sont mesurés par des organisations internationales et les autorités de protection des frontières, dont les données demeurent très incomplètes.

Nous invitons les contributions à aborder, notamment mais sans restrictions, les questions suivantes.

Quels sont les déterminants des politiques de migration du travail des gouvernements de la région MENA ?

Quelles sont les métriques nécessaires pour évaluer les migrations, y compris les migrations irrégulières ?

Quelles sont les dynamiques de genre dans la mobilité du travail ?

L'exode des cerveaux représente-t-il un gain pour le pays hôte et une perte pour le pays d'origine?

Quels sont les déterminants des transferts de fonds vers le Maghreb et le Machrek ?

Les transferts de fonds compensent-ils la perte en capital engendrée par l'exode ? S'agit-il seulement d'une perte de revenus ? Cela crée-t-il un déséquilibre sur le plan social et régional?

Quelles sont les conséquences de cet exode sur la résilience des classes moyennes dans les pays d'origine?

Quelles sont les politiques migratoires menées dans les pays d'accueil en Europe ? Quelle est l'efficacité des dispositifs actuels - FRONTEX, contrôles aux frontières, quotas sur le droit d'asile, aide conditionnelle à l'insertion ?

La législation (Italie) ou les pratiques (en Grèce) en Europe menacent-elles le sauvetage en mer des migrants ? Existe-t-il un droit humanitaire qui protège les migrants ?

Dans quelle mesure les projets de partenariat euro-méditerranéens permettent-ils de réguler la migration, de lutter contre les migrations irrégulières, la traite des personnes ?

Nous sommes reconnaissants pour leur soutien au laboratoire de recherche CREG, à l'Université Grenoble-Alpes, au Campus de l'Université à Valence, à l'IUT de Valence, aux revues *Maghreb-Machrek* et *Maghreb-Mashreq International*, à *EuroMediterranean and African Network for Economic Studies*, et à l'*Association Tiers-Monde*.



EU-MEDITERRANEAN AND AFRICAN NETWORK FOR ECONOMIC STUDIES



Association Tiers-Monde



Références

Arab Barometer (2023). Migration in the Middle East and North Africa 2021-2022. <https://www.arabbarometer.org>.

Bisong, A., Ahairwe, P. E., & Njoroge, E. (2020). The impact of COVID-19 on remittances for development in Africa. *Discussion Paper* 269, ECDPM, Brussels.

Fargues, P., Rango, M., Börgnas, E., & Schöfberger I. Eds (2021). *Migration en Afrique de l'Ouest et du Nord et à travers la Méditerranée*. Genève: Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Hadibi, Z. & Musette, M. (2023). La fuite des cerveaux renforce-t-elle ou affaiblit-elle les classes moyennes des pays du Maghreb? *Maghreb-Machrek*, 254-255, 65-81. <https://doi.org/10.3917/machr.254.0065>

MED-HIMS. <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/european-neighbourhood-policy/enp-south/med-hims>

Ratha, D., Chandra, V., Kim, E. J., Plaza, S., & Shaw, W. (2023). *Migration and Development Brief 39: Leveraging Diaspora Finances for Private Capital Mobilization*. Washington, DC : The World Bank.

Triandafyllidou, A., Bartolini, L., & Guidi, C. (2019). Exploring the links between enhancing regular pathways and discouraging irregular migration: a discussion paper to inform future

policy deliberations. *IOM Discussion Paper*. International Organization for Migration [Global Governance Programme], [Cultural Pluralism] - <https://hdl.handle.net/1814/61251>
UN DESA (2020). United Nations Department of Economic and Social Affairs. Population Division.

World Bank (2020). COVID-19 Crisis Through a Migration Lens. *Migration and Development Brief 32*. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33634>.

Zapata-Barrero, R., & Awad, I. Eds (2024). *Migrations in the Mediterranean*. IMISCOE Regional Reader. Springer.

Annexe

Consignes aux auteurs

Les auteurs doivent envoyer leur article complet à agpaedit@eska.fr et à adair@u-pec.fr

L'article complet ne doit pas dépasser 7 500 mots, soit environ 48 000 signes (espaces compris), en format MS Word (.doc ou .rtf).

Première page : Nom(s) et prénom(s) de(s) (l')auteur(s), l'institution(s), adresse(s) professionnelle(s), courriel(s) et leurs deux dernières publications.

Deuxième page : Titre de l'article, aucune mention de(s) (l') auteur(s), résumé en français et résumé en anglais de 200 mots maximum, ainsi que six mots-clés en ordre alphabétique, suivi par le texte et une bibliographie.

Texte : Times New Roman, taille 12. Pas plus de trois niveaux, en utilisant des chiffres arabes (1.; 1.1. et 1.1.1.) pour le titre de chaque section (sans retrait) avec un espacement de 1,5 ligne. Veuillez utiliser des phrases complètes et vous abstenir de toute liste comportant des signets ou des puces.

Chaque paragraphe débute avec un retrait comme celui-ci.

Figures (tableaux, graphiques, diagrammes et cartes) : Times New Roman, taille 10. Elles doivent être intitulées et numérotées en chiffres arabes; leur emplacement doit être indiqué dans le texte. Pas de quadrillage, mais très peu de lignes horizontales pour les tableaux.

Notes de bas de page : Times New Roman, taille 10 (sans retrait). D'un usage très limité, elles ne doivent pas contenir de références, qui sont incluses dans le texte et renvoient à la bibliographie.

Références dans le texte : Elles sont incluses comme suit (Abdou 2013), (Abdou & Salman 2015) ou (Abdou et al 2017), s'il y a trois auteurs ou plus (Abdou,2013). Sinon, si l'auteur est suivi d'un verbe : Abdou (2013) étudie, ou Abdou et al (2013) étudient, ou selon Abdou (2013).

Ponctuation : Utilisation appropriée des guillemets et utilisation modérée des majuscules selon les règles typographiques.

Références bibliographiques : Times New Roman, taille 10 avec retrait comme indiqué ci-dessous:

Livre : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). *Titre* (en italiques). Lieu, éditeur.

Abdel Ghafar, A. (2018). *A Stable Egypt for a Stable Region: Socio-Economic Challenges and Prospects*. Strasbourg, European Parliament, Policy Department.

Chapitre : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. In Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) auteurs. *Titre* (en italiques). Lieu, éditeur, pagination du chapitre.

Article : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. *Revue* (en italiques), vol. et n° en chiffres, pagination.

Abdou, P., Salman, D. & Zaazou, Z. (2013). The Egyptian Revolution and Post Socio-Economic Impact. *Topics in Middle Eastern and African Economies*, 15(1), 92-115

Thèse : Nom, Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. Discipline. Université.

Document de travail : Nom(s), prénom(s) (année), titre, laboratoire, université ou institution.